

# CHENS'INFOS

OCTOBRE 2020 • N°23

LE JOURNAL DES CHENSINOIS



LE MOT DU MAIRE

INFORMATIONS  
MUNICIPALES

VIE ASSOCIATIVE

— Chens-sur-Léman —

# SOMMAIRE

**p. 3**

LE MOT DU MAIRE

**p. 4**

INFORMATIONS MUNICIPALES

**p. 14**

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

**p. 23**

PATRIMOINE



Après plusieurs mois de recherche, la municipalité est heureuse de vous annoncer l'arrivée du  
**Dr Stéphane ARMINJON**

1105 Rue du Léman  
74140 Chens-sur-Léman

## **MAIRIE DE CHENS**

1127 Rue du Léman  
74140 Chens-sur-Léman  
info@chenssurleman.fr

Tél 04 50 94 04 23  
Fax 04 50 94 25 07

### **Horaires**

Lundi - Mardi - Vendredi de  
8h à 11h30 - 15h à 18h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 8h à 11h30  
1er Samedi du mois de 9h à 12h

### **Directrice de la publication**

Pascale MORIAUD

### **Commission Communication**

Jérôme TRONCHON, Chantal BAARSCH, Missia RACINE-FREIXENET, Laura CHANTELOT, Brigitte STUBERT, Robert ARNOUX

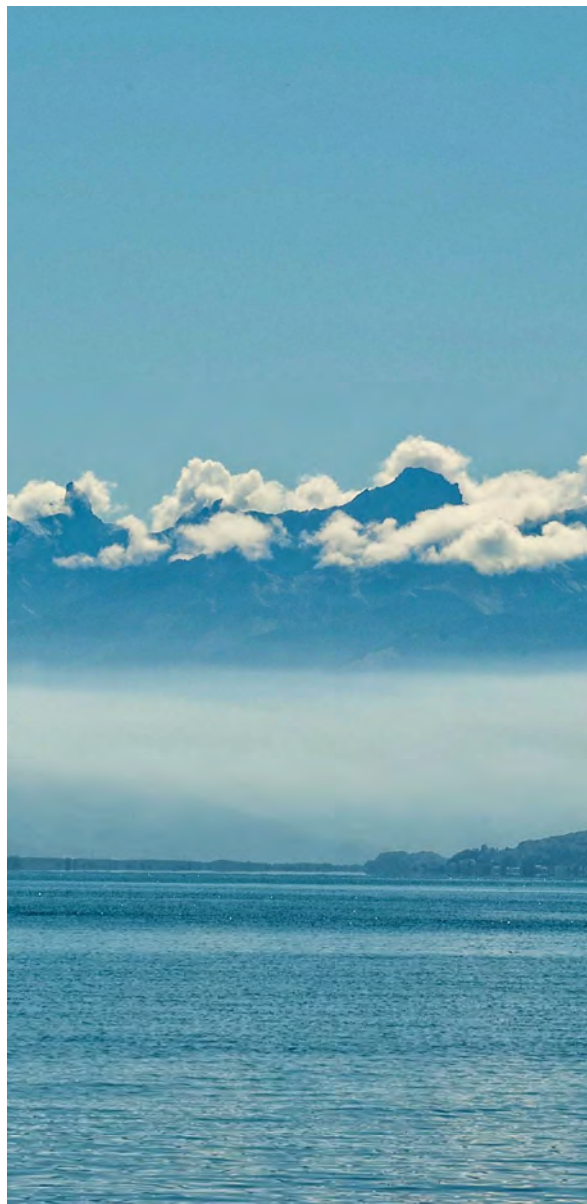
### **Site internet**

www.chens-sur-leman.fr

### **Imprimeur**

ANNECY IMPRESSION

E-mail : devis@annecyimpression.com



# Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Difficile de reprendre la plume après ce terrible épisode de Covid.

Que dire ? Que penser ? Si ce n'est que depuis mars, la vie a été très compliquée pour tous. Cette crise, il a fallu la gérer au jour le jour et s'adapter aux nouvelles exigences.



Les services communaux ont dû aussi faire preuve de souplesse et de compréhension, réagir à chaque étape annoncée tout en veillant à la sécurité de tous. C'est à travers des crises comme celle-ci que nous découvrons le vrai visage des gens. Je tiens à remercier et à féliciter toutes les personnes qui ont proposé leur aide, que ce soit morale, ou sous toute autre forme, la distribution de masques aux personnes les plus fragiles, l'approvisionnement de la superette, la distribution des laissez-passer aux commerçants, l'achat et la livraison des courses ou des médicaments pour nos personnes âgées... Un Grand Merci à nos commerçants pour avoir tenu le cap (ceux qui le pouvaient), merci à notre personnel technique qui a apporté son aide en matière de logistique, merci à C Mes Loisirs pour avoir assuré l'accueil des enfants des personnels soignants, merci à tout le personnel soignant.

Avec un peu de recul, on peut dire que la crise a eu un effet bénéfique sur l'entraide. Une mobilisation spontanée s'est mise en place à différents niveaux et ça c'était super.

Aujourd'hui la vie a repris, mais attention nous ne sommes pas encore sortis de cette épidémie, poursuivons nos efforts avec le port du masque et les gestes barrières.

La vie de la mairie continue : le permis pour la construction des vestiaires du foot a été obtenu. Les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année. Les projets de notre terrain multisport sont à l'étude. Nous avons terminé l'aménagement de la première partie de la route de Collongette à Aubonne, et nous réfléchissons sur les différentes options du futur parc (ancien stade de foot).

La reprise de l'école a été bien préparée, pas de consignes particulières. Une classe de maternelle supplémentaire a été ouverte. Plus de 300 enfants fréquentent notre école. Je rappelle qu'un enfant avec de la fièvre ne doit pas être mis à l'école, il en va de la santé des autres.

Nous avons beaucoup travaillé sur l'appartement et le cabinet médical, et c'est désormais officiel : nous vous annonçons l'installation du docteur ARMINJON à côté du local de la police. Bienvenue à lui.

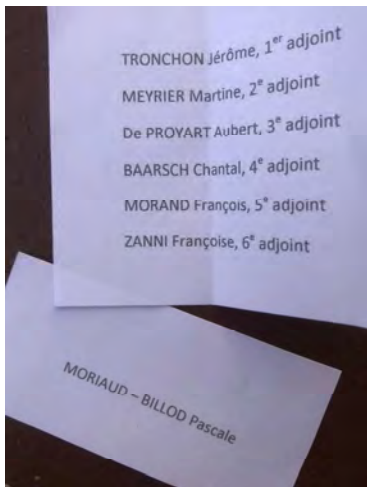
Je vous souhaite un bel automne et remercie encore tous les acteurs de la crise COVID.

Pascale Moriaud

## Respectez votre cadre de vie !



# VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



le Maire et ses adjoints

**1er rang :** JP.Pleynet ;  
 F.Morand ; M.Meyrier ;  
 C.Baarsch ; J.Tronchon ;  
 P.Moriaud Billod ; A.de Proyart ;  
 F.Zanni ; A.Mattera ; C.Diana ;  
 F.Chevron

**2ème rang :** G.Billard ;  
 B.Fichard ; C.Chantelot ;  
 M.Racine Freixenet ;  
 M.Denervaud ; C.Quernec  
 Garin ; B.Stubert-R.Arnoux ;  
 C.Cornu

Absents : S.Champeau ;  
 L.Chantelot ; A.Géroudet

## Résultats des élections municipales du 15 mars 2020

Liste conduite par	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
Mme Pascale MORIAUD-BILLOD	287	21,08	100,00	23	1

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1361		
Absentions	976	71,71	
Votants	385	28,29	
Blancs	76	5,58	19,74
Nuls	22	1,62	5,71
Exprimés	287	21,09	74,55

# LES COMMISSIONS COMMUNALES

## GOUVERNANCE – FINANCES – COMMUNICATION – TOURISME

Jérôme TRONCHON – Françoise CHEVRON – Aubert de PROYART – Chantal BAARSCH – Missia RACINE-FREIXENET – Françoise ZANNI – Robert ARNOUX – Mica DENERVAUD – Cyril CORNU – Laura CHANTELOT – Brigitte STUBERT

## ASSOCIATIONS – SPORT – MANIFESTATIONS

Martine MEYRIER – Christian CHANTELOT – Françoise CHEVRON – Jean-Paul PLEynet – Alexandre GEROUDET – Christine DIANA – Sylvain CHAMPEAU – Gilles BILLARD – Cyril CORNU

## MOBILITÉ – URBANISME – TRANSPORTS

Jérôme TRONCHON – Christian CHANTELOT – Françoise CHEVRON – Aubert de PROYART – Missia RACINE-FREIXENET – François MORAND – Françoise ZANNI – Robert ARNOUX – Mica DENERVAUD

## AFFAIRES SOCIALES – LOGEMENT

Martine MEYRIER – Christian CHANTELOT – Chantal BAARSCH – Christine DIANA – Audrey MATTERA – Caroline QUERNEC

## DEVELOPPEMENT DURABLE – ECO CITOYENNETÉ – TRAVAUX – BÂTIMENTS – VOIRIE – SÉCURITÉ

Jérôme TRONCHON – Martine MEYRIER – Christian CHANTELOT – Missia RACINE-FREIXENET – François MORAND – Alexandre GEROUDET – Robert ARNOUX – Gilles BILLARD – Mica DENERVAUD – Bernard FICHARD

## AFFAIRES SCOLAIRES – JEUNESSE

Martine MEYRIER – Chantal BAARSCH – Françoise ZANNI – Christine DIANA – Audrey MATTERA – Sylvain CHAMPEAU – Caroline QUERNEC

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Jérôme TRONCHON – Martine MEYRIER – Françoise CHEVRON – Chantal BAARSCH – Françoise ZANNI – Christine DIANA – Caroline QUERNEC – Brigitte STUBERT



*Commémoration de la victoire du 8 mai 1945, limitée à 6 personnes en pleine pandémie de COVID-19*





## LES SAPEURS-POMPIERS DU BAS-CHABLAIS RECRUTENT

Le 8 juillet, signature en mairie de Chens d'une convention de disponibilité de **Matthieu Jeannin**, employé communal, avec la commune de Chens-sur-Léman en présence de Madame le maire Pascale Moriaud, de Richard Baud, Vice-Président du SDIS 74 et de **Gwendal Dumont**, nouveau chef de centre de Chens-sur-Léman.

**Vous aussi devenez sapeur-pompier volontaire**

En Haute-Savoie, **3 600 CITOYENS S'ENGAGENT** au service de la population.

Comme eux, vous souhaitez participer à un service public fondé sur l'entraide, la solidarité et vivre une belle expérience humaine.

**ÂGE** : Vous avez entre 18 et 55 ans

**STÉTOSCOPE** : Vous avez une bonne condition physique et médicale

**CROCHET** : Vous pouvez vous rendre disponible pour porter secours

Vous habitez dans une des communes suivantes : BONS-EN-CHABLAIS, FESSY, BRENTHONNE, CHENS-SUR-LÉMAN, DOUVAINNE, BALLAISON, LOISIN, MASSONGY, MESSERY, NERNIER, EXCEVENEX, YVOIRE, SCIEZ, VEIGY-FONCENEX.

Vous souhaitez vous investir dans une activité tournée vers les autres. Vous avez l'esprit d'équipe et vous adhérez aux valeurs des sapeurs-pompiers comme l'altruisme, la solidarité, la discrétion ...

**SDIS** haute savoie SAPEURS-POMPIERS [www.sdis74.fr](http://www.sdis74.fr)

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE HAUTE-SAVOIE

## LES SAPEURS-POMPIERS DU BAS-CHABLAIS RECRUTENT



Pour en savoir plus !

[devenir.spv@sdis74.fr](mailto:devenir.spv@sdis74.fr)

Rencontrons-nous à l'occasion d'une prochaine réunion d'information :

« Devenir sapeur-pompier volontaire »

**MERCREDI 7 OCTOBRE 2020 À 20 H**  
Centre d'incendie et de secours de Douvaine  
40 avenue du Bas-Chablais  
74 140 DOUVAINNE

**JEUDI 8 OCTOBRE 2020 À 20 H**  
Centre d'incendie et de secours de Sciez  
135 chemin de l'Aulieu  
74 140 SCIEZ

**VENDREDI 9 OCTOBRE 2020 À 20 H**  
Centre d'incendie et de secours de Veigy-Foncenex  
253 chemin de Triche Lebeau  
74 140 VEIGY-FONCENEX

## Déplacement de la Croix de la Mission

Dans le cadre de l'aménagement de la rue des Chênettes, la commune a décidé du déplacement de cette croix dans l'espace vert se trouvant vers la rue de l'Egalité et ceci afin d'avoir une meilleure visibilité au carrefour.

Cette croix a été inaugurée mi-août 1855, lors de la fête de l'Assomption dans le cadre de la Mission prêchée par les révérends pères capucins du 6 au 22 décembre 1854. Ce sont plus de 400 fidèles qui avaient participé à cet événement. Afin de commémorer cette Mission, Monsieur le marquis de Beauregard avait fait ériger à ses frais cette croix.



## Rue des Chênettes

Les travaux ont enfin redémarré après une longue attente d'Orange et d'Enedis puis de la pandémie de COVID-19

## Route d'Aubonne à Collongette

Début des travaux de la réfection de la voirie, usage d'un fossé et aménagement de la voirie



## Route d'Hermance

Aménagement de la voie verte et réfection de la départementale





Arrivée le 27 juillet du nouveau véhicule des services techniques, multi-usages (balayeuse, godet, fourche, lame à neige, nacelle) et départ après de nombreuses années de fonctionnement du tracteur de la commune



Mobilisation des employés municipaux et des élus pour assurer la continuité des services publics pendant la pandémie et les distributions de masques aux chensinois.



## NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral fixe les jours et heures pendant lesquels les tondeuses, taille-haies, perceuses, tronçonneuses et autres outils ou engins peuvent être utilisés.

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, précisément en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et **jours fériés français** \* de 10h à 12h

(\* 1er janvier, Lundi de Pâques, 1er mai, 8 mai, Jeudi de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1er novembre, 11 novembre, 25 décembre)

Si chacun respecte ces quelques règles, cela facilitera sans aucun doute les rapports de bon voisinage et la tranquillité de tous (notamment pendant les heures de repas et les jours fériés)

Si vous souhaitez organiser une petite fête chez vous un soir, mieux vaut prévenir vos voisins.

A partir de 22 heures, tout bruit incongru (musique, cris intempestifs) peut être considéré comme du tapage nocturne (arrêté n° 324 DDASS/2007)



# LES HAIES - LES BRANCHES

## Distance par rapport au terrain voisin :

La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Mode de calcul

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

## Entretien des branches :

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Pour obtenir gain de cause, il faut saisir le tribunal du lieu où se situe le terrain.

Entretien des racines et des ronces

Si des racines ou des ronces empiètent sur votre propriété,

vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

## Cueillette plantation appartenant au voisin :

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété.

En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

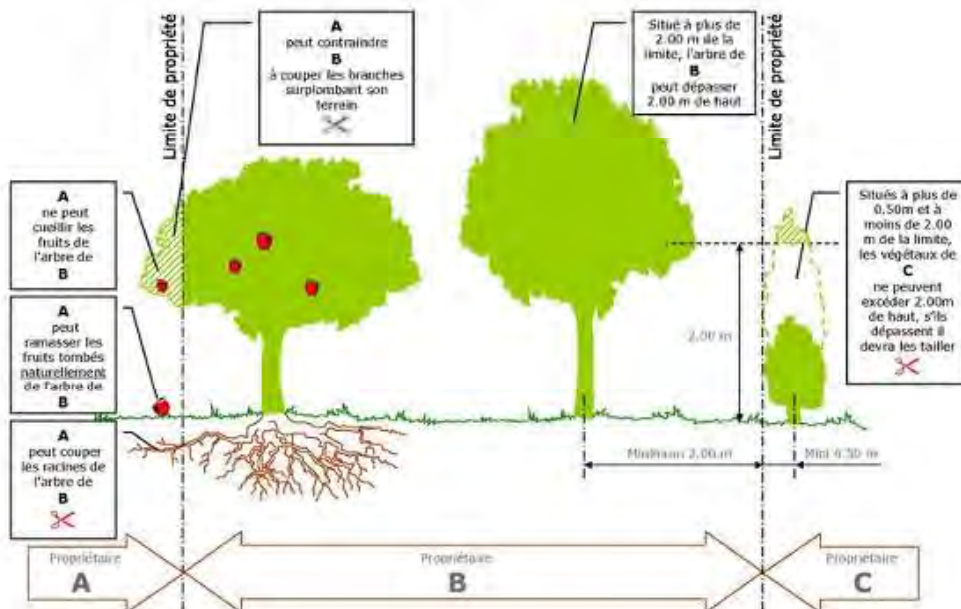
Textes de références : code civil articles 653 à 673

Obligations relatives aux plantations : articles 668 à 673

## Plantations en limite du domaine public :

Au titre de ses pouvoirs de police, et par souci de sécurité, le Maire peut exiger des propriétaires l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Certaines propriétés riveraines ou voisines de croisements, virages ou points dangereux, peuvent être frappées de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité (article L114-1). De même, il n'y a aucune règle quant aux distances de plantations le long des chemins ruraux, mais elles doivent respecter les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article R 161-24

## Quelles sont les règles de plantation des végétaux ?





Le Conseil communautaire de Thonon s'est réuni le mercredi 15 juillet dernier pour élire sa gouvernance. **Christophe Arminjon, Maire de Thonon a été élu Président.** Il sera épaulé par 14 vice-présidents au sein du bureau exécutif.

# THONON AGGLO

## NOUVELLE GOUVERNANCE À THONON AGGLO

La communauté d'agglomération est administrée par un organe délibérant, le Conseil communautaire. Il est composé de **54 délégués titulaires** (et 19 délégués suppléants pour les communes ne disposant que d'un seul représentant) élus au suffrage universel direct lors des élections municipales. Le nombre de représentants désignés par commune a été défini en fonction de leur poids démographique et conformément à un accord local de gouvernance.

Le Conseil Communautaire vote les budgets et statue sur tous les sujets relevant de sa compétence. Il est public et se réunit tous les mois au sein de l'espace des instances (Antenne de Perrignier - 81, place de la Mairie - 74550 Perrignier).

### URBANISME – PLUI

La procédure d'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) du Bas-Chablais est à présent terminée. Celui-ci a été approuvé à l'occasion du conseil communautaire du 25 février 2020.

Un peu plus de 4 années ont été nécessaires pour dérouler les étapes de la démarche de concertation et l'élaboration du projet politique issu du projet de territoire du Bas-Chablais de 2015.

Depuis le 1er mars 2020, le PLUi du Bas-Chablais a donc remplacé le PLU de chaque commune dont celui de Chens-sur-Léman.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents qui sont entrés en vigueur sur : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

Mais également auprès du service urbanisme de la commune.

# ACTION DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

PAR MISSIA RACINE FREIXENET

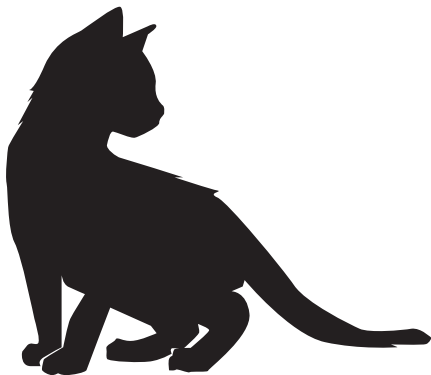
Depuis quelques temps, notre commune connaît une recrudescence de chats errants avec son lot de nuisances sonores et olfactives ainsi que des problèmes d'hygiène pour nos commerces.

Pour rappel, le code rural indique que la gestion de la multiplication des chats errants dans les lieux publics est du ressort de la commune. C'est pourquoi, nous avons décidé de signer une convention avec Animaux-Secours d'Arthaz afin d'entreprendre cette action. L'action se fera une première fois en octobre, puis sera réitérée au printemps 2021 et se poursuivra en fonction des résultats. Dans un premier temps les chats seront piégés par des personnes formées, ceux qui sont identifiés par tatouage ou puce électronique seront relâchés. Les autres seront transportés chez un vétérinaire afin d'être testés pour la leucose féline, puis seront stérilisés ou castrés, identifiés par puce puis relâchés sur le lieu de capture.

## Informations pratiques :

- Date de piégeage : du 5 au 25 octobre 2020
- Lieu : centre village et le Séquoia
- Personnes habilitées : Animaux-Secours et Police municipale
- Nombre de chats à stériliser / castrer : une trentaine par année

Durant la période de piégeage, nous invitons les habitants du village à cesser les nourrissages en extérieur et les propriétaires de chats à les garder chez eux dans la mesure du possible.

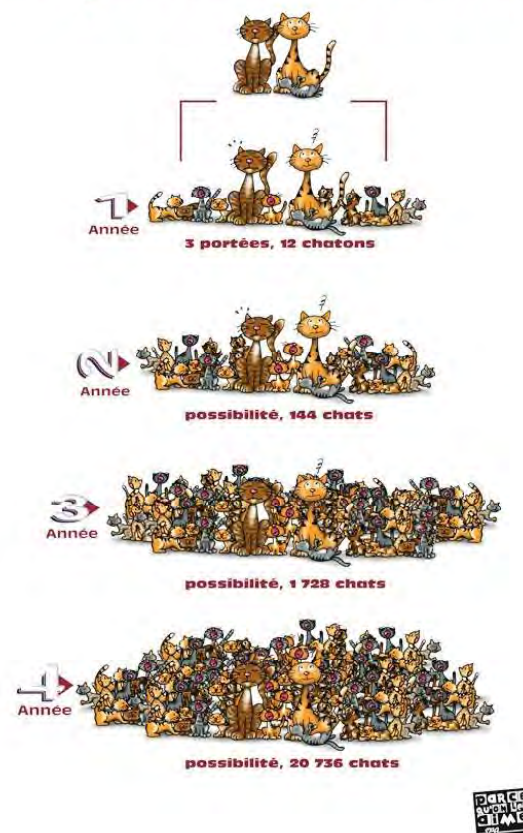


Cela peut surprendre de les relâcher sur le site, mais l'utilité est double. La première est d'éviter que d'autres chats errants s'y installent et la seconde est de laisser subsister l'utilité sanitaire des chats qui filtrent les rongeurs (souris, rats, etc.).

Pourquoi les tester par rapport à la leucose féline ? Cette maladie extrêmement contagieuse pour les chats non vaccinés, entraîne des souffrances importantes et à plus ou moins brève échéance la mort de l'animal. Les chats testés positifs seront euthanasiés par un vétérinaire.

Pour rappel, le code rural oblige les propriétaires à identifier par tatouage ou puçage les chats de plus de 7 mois lorsqu'ils sont donnés ou vendus. D'autre part, un chat identifié peut être plus aisément retrouvé en cas de disparition.

## La prolifération du chat





Le terrain de football synthétique, 1ère étape de l'aménagement multisport, a été réceptionné fin mai 2020 et fait déjà le bonheur du FC Léman Presqu'île et des Vétérans.

Les travaux des vestiaires devraient débuter 2021.

Le règlement intérieur du stade est en cours de rédaction ; il permet de fixer les règles de fonctionnement courantes ainsi que les devoirs et responsabilités de chacun, pour faire coexister le plus sereinement possible les activités sportives et les riverains. Ceux-ci peuvent être sollicités pour cette élaboration ; nous comptons sur vous.

---

## L'ÉQUIPE DU CCAS



P.Moriaud- Présidente



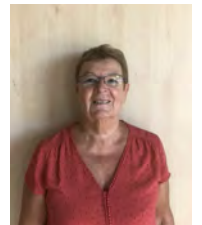
F.Chevron



M.Meyrier



F.Zanni



B.Stubert



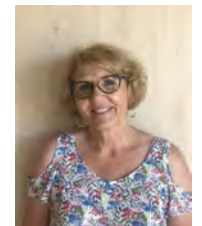
C.Diana



C.Quernec-Garin



J.Tronchon



C.Malrechauffé



C.Baarsch  
Vice-Présidente



A.Tomkowicz



C.Schuller



JP.Ponsin



E.Sartori



P.Morand



L.Stöckli



A.Diana

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :** un lien entre les habitants de Chens, la Mairie, les services sociaux de Thonon Agglo de Douvaine, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bas Chablais-Ballaisson.

Présidé par Madame Pascale Moriaud, Maire de Chens sur Léman, le conseil d'administration du CCAS est formé de **8 membres élus de la commune** ; 4 adjoints : Jérôme Tronchon, Martine Meyrier, Chantal Baarsch, Françoise Zanni; 4 conseillers : Françoise Chevron, Brigitte Stubert, Christine Diana, Caroline Quernec et **d'un nombre équivalent de membres bénévoles** issus de la population chensinoise : Catherine Schuller, Chantal Malrechauffe, Jean-Pierre Ponsin, Paquerette Morand, Alphonse Diana, Elisabeth Sartori, Angela Tomkowicz et Laurence Stöckli.  
Pour la sécurité de tous, ces membres disposeront très bientôt d'un badge nominatif les identifiant (cf photos).

Chargé de mettre en oeuvre la politique sociale de la commune, le CCAS a plusieurs objectifs, notamment :  
Entretenir les liens intergénérationnels.  
Créer une veille et un contact avec les personnes en difficulté et rester à leur écoute : information sur les aides et soutiens possibles dans la vie courante et redirection vers les services sociaux si nécessaire; accompagnement dans diverses démarches; aides ponctuelles pour des besoins liés à la famille, l'école, la santé, lutte contre l'isolement social...  
Recenser les personnes vulnérables afin pouvoir agir rapidement, par exemple en cas de coupure d'électricité longue, ou lors d'hospitalisation.

Les moyens du CCAS : il dispose d'un budget annuel autonome et de ressources propres (subventions, recettes, dons, legs...)

Le CCAS se réunit **4 fois par an** et organise les rencontres et manifestations au profit de la politique sociale de la commune de Chens.

Des actions toute l'année : en plus d'une écoute permanente (permanence mensuelle assurée par binôme des membres du CCAS; contact mairie), de visites aux personnes de plus de 80 ans ou vulnérables et/ou en difficulté, le CCAS organise le Repas des Aînés (+ de 68 ans) au mois de Mars (à venir le **13 Mars 2021**), le Goûter Intergénérationnel : initialement prévu le **samedi 5 décembre il est annulé pour 2020**, compte tenu de l'ignorance à ce jour de la situation sanitaire de décembre ; la distribution des Colis de Noël sera assurée à domicile. La promenade communale annuelle n'a pu avoir lieu en 2020.

## Contacts :

04 50 94 04 23 (Mairie) transmet la demande au binôme de permanence.

04 50 33 23 93 (Services sociaux de Douvaine)

Tous les membres du CCAS sont à votre écoute, toute l'année, en toute discrétion.

---

## RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, 300 élèves ont repris le chemin de l'école. Pour faire face aux effectifs, une ouverture de classe a été faite en maternelle avec l'arrivée d'une nouvelle ATSEM.

126 élèves de maternelle sont répartis dans 5 classes et 174 élèves en élémentaire dans 7 classes. La classe ULIS accueille 9 élèves dont 2 chensinois. Bienvenue aux nouvelles institutrices et à toute l'équipe pédagogique.



## L'APE EN CHIFFRES

Le budget annuel moyen des activités par enfant est de l'ordre de 65€

Le nombre d'élèves à la rentrée 2020/2021 est de 127 élèves en maternelle et 173 élèves en primaire

L'APE verse entre 18000€ et 20000€ chaque année pour contribuer à l'organisation de sorties scolaires : piscine, poney, voile, musées, sorties et spectacles...



## Focus sur l'APE de Chens-sur-Léman :

Une des nombreuses associations qui font battre le cœur de notre village.

### Quelle est le rôle de l'APE ?

L'Association des Parents d'Elèves de l'école « Les Vernets » permet, en partenariat avec la mairie et l'école, le financement des activités planifiées par les enseignants et organisées sur le temps scolaire.

Les enfants ont ainsi l'occasion d'assister à des sorties culturelles, des spectacles, d'aller à la natation, à la voile, de faire du poney et bien plus encore...

### Comment cela fonctionne ?

Plusieurs sources financent ces activités: la subvention annuelle de la mairie (4000€ en 2020), les cotisations des parents mais aussi les bénéfices des différentes manifestations organisées tout au long de l'année par l'APE comme le marché de Noël, la chasse aux œufs, la fête de l'école et bien d'autres...

### Comment participer ?

En début d'année, un appel est fait pour les parents qui désirent être adhérent, s'investir ponctuellement, être membre actif ou encore rejoindre le bureau, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Une fiche d'adhésion est distribuée en début d'année aux élèves, également téléchargeable sur le site de l'APE. Tous les parents d'élèves qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association.

---

*« Association des parents d'élèves de Chens-sur-Léman, tout le monde participe, tout le monde profite ! »*

---

### QUELS SONT LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE ?

**Cross de l'école** : chaque année en automne, l'APE a le plaisir d'offrir une collation à chaque coureur en herbe ainsi qu'une viennoiserie et une boisson chaude à tous les parents présents.

**Goûters** : plusieurs fois par an les vendredis, l'APE organise des goûters à thème devant l'école qui régaleront petits et grands.

**Marché de Noël** : organisé sur 2 jours, le marché de Noël regroupe plusieurs événements participant à l'esprit de partage et d'échange de Noël: confection de sablés avec les maternelles, repas chauds et brunches autour de contes et activités gratuites ou à petits prix, marché d'artisans locaux, vente de sapins, venue du Père Noël...

**Chasse aux œufs** : organisé sur le magnifique domaine de Tougues, la chasse aux œufs suivie de son goûter remporte chaque année un franc succès!

Mais encore la **bourse puériculture**, la **fête de printemps**, les **ventes solidaires** pour Pâques et Noël et bien sûr, la **grande fête de l'école** en juin, les occasions ne manquent pas pour se divertir en famille ou entre amis, rencontrer et échanger tout en contribuant au financement des sorties scolaires!



Chasse aux œufs 2019 à Touques

## LA CRISE SANITAIRE, QUEL IMPACT ?

Comme pour beaucoup d'associations, la crise sanitaire a eu de très grandes conséquences: l'APE a dû annuler tous les événements regroupant du public depuis mars 2020 et la fête de l'école qui représente le gros des recettes de l'année n'a pas pu avoir lieu.

## QUELLE PERSPECTIVE POUR 2020/2021 ?

Il semblerait fort heureusement que les enfants de l'école pourront bien profiter cette année de leurs sorties scolaires grâce aux protocoles sanitaires mis en place.

**Pour continuer à pouvoir financer les sorties de nos enfants, l'APE va réfléchir à collecter des fonds et animer le village différemment cette année.**

**Toutes les idées/volontés ou dons seront plus que jamais les bienvenus !**



Marché de Noël 2019, contes de Noël

Info et contact:

[ape.chens74@gmail.com](mailto:ape.chens74@gmail.com)

Site Internet: [www.apechens.fr](http://www.apechens.fr) Facebook:

[www.facebook.com/apechens](https://www.facebook.com/apechens)

## LA MÉDIATHÈQUE - LUDOTHÈQUE EST OUVERTE AUX HORAIRES HABITUELS

Ainsi, vous pourrez sélectionner vous-même vos documents dans les rayons !

Quelques consignes :

- Masque obligatoire
- Sens de circulation : entrée d'un côté pour les retours et sortie d'un autre, attention à la signalétique
- Nettoyage des mains obligatoire avant de rentrer dans l'espace
- 4/5 personnes à la fois dans la médiathèque
- Respect des distances de sécurité dans la médiathèque et en dehors
- Lecture sur place possible uniquement si peu d'affluence
- Quarantaine des retours de 3 jours
- Espace ordinateur utilisable

Les photocopies/impressions sont toujours possibles, pensez à préparer votre monnaie





# NOUVEAU SERVICE

Convention de coopération culturelle entre la ville de Genève et Chens-sur-Léman

Les Bibliothèques de la ville de Genève et de Chens-sur-Léman souhaitent garantir et favoriser le prêt réciproque de leurs documents aux usagers des deux villes.

Ainsi les abonnés de la médiathèque de Chens-sur-Léman peuvent bénéficier d'un abonnement **gratuit** auprès des bibliothèques suivantes:

- Les Bibliothèques municipales de Genève ;
- La Bibliothèque de Genève (BGE) ;
- La Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA) ;
- La Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle ;
- La Bibliothèque du Conservatoire et jardin botanique ;
- La Bibliothèque du Musée d'Ethnographie de Genève ;
- La Bibliothèque musicale.

## Conditions à respecter pour s'inscrire à Genève :

- Etre en possession d'une carte d'abonné valide à la médiathèque de Chens-sur-Léman.
- Se présenter dans une bibliothèque partenaire de Genève muni d'une pièce d'identité valide ET d'un justificatif de domicile (facture ou quittance de loyer de moins de 3 mois portant nom et adresse).
- Présenter la carte de légitimation établie par la médiathèque de Chens-sur-Léman.

Celle-ci justifie de l'inscription préalable à la médiathèque de Chens-sur-Léman. Elle n'est délivrée qu'aux usagers n'ayant jamais eu de contentieux avec la médiathèque (lettre de rappel, perte ou dégradation de documents).

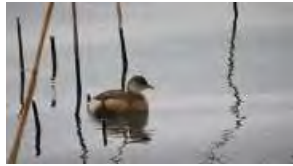
Les abonnés s'engagent à respecter la durée de validité de leur abonnement (1 an renouvelable), les horaires d'ouverture, la modalité et la durée de prêt de chaque bibliothèque.

Les livres d'art ou anciens présentant une réelle valeur marchande, ainsi que les consultatifs, ne donneront pas lieu au prêt et seront consultés sur place.

En cas de litige avec l'une ou l'autre des bibliothèques, la carte de l'abonné est bloquée dans chacune des bibliothèques jusqu'à résolution complète du problème.

<p><b>NOUVEAU</b></p> <p><b>CONVENTION DE COOPERATION CULTURELLE ENTRE LA VILLE DE GENEVE ET CHENS-SUR-LEMAN</b></p> <p>Les Bibliothèques de la ville de Genève et de Chens-sur-Léman souhaitent garantir et favoriser le prêt réciproque de leurs documents aux usagers des deux villes.</p> <p>Ainsi les abonnés de la médiathèque de Chens-sur-Léman peuvent bénéficier d'un abonnement gratuit auprès des bibliothèques de Genève. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre bibliothécaire pour ce nouveau service !</p> <p><b>FERMETURE DU SAMEDI 19 AU 28 DECEMBRE INCLUS.</b></p> <p>Récapitulatif des horaires de la médiathèque et de la ludothèque :</p> <p><b>Mardi : 16h-18h</b>  <b>Mercredi : 10h-12h30/16h-18h30</b>  <b>Judi : 16h-18h</b>  <b>Vendredi : 16h-18h30</b>  <b>Samedi : 10h-12h30</b></p> <p>Pour rappel une <b>boîte de retour extérieure</b> est à votre disposition en cas d'indisponibilité pendant les horaires d'ouverture.</p>	<p><b>RESSOURCES NUMERIQUES E-MEDIAS</b></p> <p>Un service entièrement sécurisé, financé par Savoie-Biblio, direction de la lecture Publique de l'Association des Bords de Savoie, vous permet d'accéder GRATUITEMENT depuis l'écran de votre choix (ordinateur, tablette, télévision ou smartphone) à</p> <p><b>AUTOFORMATION</b></p> <p>Plus de 2 000 cours gratuits répartis en 9 catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien scolaire</li> <li>- Langues étrangères</li> <li>- Cours de la route</li> <li>- Bureautique et internet</li> <li>- Développement personnel</li> </ul> <p>Accessible à domicile 24h/24. Tous les niveaux d'apprentissage.</p> <p><b>PRESSE EN LIGNE</b></p> <p>Plus de 8 000 sources (L'Equipe, le Monde, Maison &amp; Travaux, La Tribune de Genève...)</p> <p>Feuilleter sous format PDF ou simple recherche sur une thématique</p> <p><b>VIDEO A LA DEMANDE</b></p> <p>Plus de 700 films : De la fiction, au court-métrage, des séries et des films d'animation pour tous les âges.</p> <p>Accessible à domicile 24h/24, en streaming</p> <p><b>N'HESITEZ PAS A DEMANDER VOTRE CODE D'ACCES A LA BIBLIOTHECAIRE !</b></p>	<p><b>MORDU D'HISTOIRE</b></p> <p><b>MERCREDI 16 DECEMBRE</b></p> <p><b>18H15 A 18H45</b></p> <p>A partir de 3 ans.</p> <p><b>Sur inscription</b></p> <p>Petits et grands enfants, venez découvrir les histoires sélectionnées par la bibliothécaire ; à chaque séance son thème !</p> <p><b>RA-COMPTINES</b></p> <p><b>SAMEDI 28 NOVEMBRE</b></p> <p><b>ANISI POINT FORT LES SOUSIS</b></p> <p><b>9H15 A 9H45</b></p> <p>De 0 à 3 ans.</p> <p><b>Sur inscription</b></p> <p>Moment de découverte et d'éveil, d'échanges et de rires avec des livres pour les tout-petits et leurs parents !</p>	<p><b>ATELIERS CREATIF ZUL</b></p> <p><b>SAMEDI 3 OCTOBRE AJ</b></p> <p><b>SAMEDI 10 OCTOBRE AJ</b></p> <p><b>10H00 A 10H30</b></p> <p>Public à partir de 8 ans.</p> <p><b>Sur inscription</b></p> <p>Entre Chens-sur-Léman et Hermonax, le groupe ZUL (Zone Utopique Lémanique), à l'invitation du Sismographe/FBI, propose une aventure croisée à des enfants à partir de 8 ans, avec quelques adultes complétes, pour <b>regarder le paysage transfrontalier et rêver notre devenir !</b></p> <p>2 après-midis de création articulés autour du lac, à l'aide d'une boîte à outils fournis par le groupe ZUL.</p> <p>Son histoire, sa faune, sa flore, le lac aujourd'hui, les zones préservées (plage suisse des Eaux-Vives et zone verte de Chens-La Roselière) et son futur : comment se déplacera-t-on sur le lac en 2222 ?</p> <p>Idéalement une participation sur les 2 ateliers pour un maximum de création.</p> <p><b>ATELIER CREATIF "CHUUNT"</b></p> <p><b>SAMEDI 17 OCTOBRE</b></p> <p><b>10H00 A 10H30</b></p> <p>Enfant à partir de 3 ans.</p> <p><b>Sur inscription.</b></p> <p>Animé par Aude Maurel auteure-illustratrice jeunesse.</p>	<p>Par Binôme, les enfants réalisent à partir de pochoirs et gommettes, une maman phoque et son petit ainsi que les éléments de décor (rochers, arbres...)</p> <p>Organisé dans le cadre du Festival Les P'tits malins du 12 au 23 octobre dans le Chablais ! Un festival pour le jeune public ! Des spectacles, des ateliers, un Salon du Livre jeunesse, des jeux... 10 jours de fête dans le Chablais.</p> <p><b>CHUUNT</b></p> <p><b>SPECTACLE "LE VOYAGE DE NOURS" PAR LA CIE LIBRE &amp; RIT</b></p> <p><b>MERCREDI 28 NOVEMBRE</b></p> <p><b>10H00 A 10H30</b></p> <p>Famille - enfants à partir de 6 mois</p> <p><b>Sur inscription</b> - Durée 30 minutes</p> <p>Inspiré de l'album "Tout douc" de Gaëtan Dorémus, aux éditions du Rouergue, le voyage de Nours raconte l'épopée d'un ours polaire qui fuit la banquise à cause du réchauffement climatique. Son voyage va le conduire jusqu'à la rencontre d'une oursonne, au sommet d'une montagne au climat plus doux. Organiser avec le soutien de Savoie - Biblio, dans le cadre de Bil' en scène afin de promouvoir le spectacle vivant en bibliothèques.</p>
---	---	--	---	--





Forts du succès du premier verger communal de Cusy avec 19 pommiers et 3 poiriers plantés en 2018, nous avons le plaisir de lancer la souscription du deuxième verger communal de Chens, prévue pour novembre 2020. Il est prévu d'y planter des variétés anciennes : 10 cerisiers, 10 pruniers (10) 2 cognassiers, 2 pommiers et 1 poirier. Il sera localisé à Tougues sur un terrain communal, derrière le parking actuellement fermé.

**La souscription est de 60 Euros ,**

Elle comprend l'arbre, le tuteur, la protection contre les chevreuils et le lien.

Merci d'envoyer votre intention de réservation à : [associationl.a.c@hotmail.com](mailto:associationl.a.c@hotmail.com)

Nous commencerons par un arbre par famille pour permettre à plus de personnes de participer.

Cet observatoire est l'aboutissement d'une suggestion répétée de l'association LAC auprès de la municipalité de Chens sur Léman dès 2008. Suite au feu vert de la mairie en 2017, l'association LAC a déterminé avec celle-ci et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) le lieu d'implantation. Cet endroit a été choisi en fonction des habitudes des oiseaux migrateurs et de son accessibilité via le chemin communal Thorson.

Ensuite Thonon Agglo a trouvé les fonds, fait les appels d'offre et attribué le projet à l'ONF (Office National des Forêts).

En novembre 2019, l'ONF a construit l'observatoire en chêne (6 tonnes) et bois exotique pour les 6 piliers.

Nous avons posté des fiches pour vous aider à identifier les oiseaux et un carnet pour y inscrire vos observations, remarques, suggestions.



**PROFITEZ DE CE  
BEL ENDROIT &  
RESPECTEZ- LE  
Merci**



Le déplacement du sentier du GRP\* du Littoral du Léman est l'initiative de l'association LAC, approuvée par la commune, réalisée par Thonon Agglo/ONF et qui permet de mieux apprécier les différentes fenêtres ouvertes sur le lac.

(\*Grande Randonnée Pédestre, il relie St-Gingolf à Chens)

- 1- Suivez les flèches et panneaux jaunes & rouges
- 2- Depuis Véreitre en suivant le chemin communal de Bellevue
- 3- A Saint Joseph utilisez le portillon
- 4- Depuis Chens le pont en empruntant le chemin sous Cusy

# LÉMAN AVIRON CLUB

Le parc Péchiney à Tougues abrite les installations du club : abris et atelier pour les embarcations de compétitions et de loisirs (solo, double, quatre, yolette, ...) ainsi qu'une salle d'entraînement (ergonomètres) et de musculation. Tout ceci grâce au soutien de la mairie de Chens-sur-Léman depuis plus de 20 ans.

Quelle que soit la saison, on peut pratiquer l'aviron sur le lac - formule loisir ou compétition - ou en salle grâce aux bénévoles parmi lesquels il y a des entraîneurs et des initiateurs brevetés de la Fédération Française d'Aviron. Le club accueille les jeunes à partir de 8 ans, les compétiteurs et les randonneurs ; tous profitent du cadre exceptionnel du lac avec sa faune et sa végétation.

Le L.A.C. s'efforce de ménager des moments conviviaux entre ses adhérents (raclette, crêpes-partie ...)

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du club (horaires, tarifs, ...)

**consulter le site** : [www.lemanavironclub.com](http://www.lemanavironclub.com)

**nous contacter à** : [lemanavironclub@hotmail.fr](mailto:lemanavironclub@hotmail.fr)



## LA RECONVERSION D'UN JOUEUR PROFESSIONNEL À CHENS SUR LÉMAN

Originaire du Sénégal, âgé de 31 ans, Pape Moussa SIAKAHTE a décidé de poser ses valises à Chens-sur-Léman. Ancien joueur professionnel à la Fiorentina en Italie, il a évolué à Eupen en Belgique et enfin au Dinamo Bucarest Roumanie. Afin de dynamiser notre club et de proposer différentes activités à la population de notre commune, Pape Moussa DIAKHATE a récemment signé son contrat. Déjà inscrit pour la prochaine rentrée à la formation APT Activités Physiques sportive pour Tous, Pape Moussa sera "notre" éducateur sportif qui interviendra avec une grande polyvalence, utile pour le club de football en apportant son précieux savoir du monde du football des plus petits à l'équipe senior, sans oublier l'aide qu'il compte apporter à la commune.

En effet, Pape Moussa aura à encadrer, prévoir les sorties touristiques, organiser les stages sportifs pour les jeunes et intervenir pour tous types d'activités physiques et sportives. Le parcours professionnel de Pape Moussa DIAKHATE aura un réel impact positif sur le projet sportif ainsi que sur l'image de notre club et, par conséquent, sur notre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de vous le présenter tout prochainement. Suivez-nous sur Instagram et Facebook.

# MUSÉE DES GRANGES DE SERVETTE

En cette année particulière avec l'épidémie de la Covid 19, et les annonces tardives par rapport aux règles sanitaires qui s'imposaient pour l'accueil du public dans les musées et l'organisation d'activités telles vernissage ou spectacles, le déroulement de la saison estivale initialement prévue a été perturbé.

Nous avons dû modifier notre programmation au niveau des expositions et spectacles, ainsi que réduire les jours d'ouverture au public, face aux incertitudes.

Le musée a été ouvert cet été le week-end uniquement et les permanences ont été assurées par les bénévoles de l'association Art et Culture qui gère le musée.

Cet été, nos murs sont restés vides car nous avons d'un commun accord avec les artistes, reportés les expositions temporaires. Seule une céramiste **Estelle Thareau** présentait ses œuvres créées au travers de différentes techniques : raku, raku nu, terres enfumées, un univers plein de poésie.

Les 3 spectacles prévus en fin de saison ont été maintenus. La reprise a eu lieu le 30 août. La première des Nuits de Servette avec la création du spectacle " La plus précieuse des marchandises" par compagnie Atheca, adaptation du livre de Jean-Claude Grumbert a été apprécié par les spectateurs présents dont pour la plupart c'était la première sortie culturelle depuis mars !

**Françoise Sage** et **Philippe Garin**, les deux acteurs, nous ont proposé une lecture théâtrale rythmée par le son du roulement des trains, de cet admirable et terrible conte qui évoque un de ces trains qui ont traversé l'Europe entre 1940 et 1944 à destination de l'enfer.

Nous avons clos la saison lors du week-end du patrimoine où deux concerts ont été proposés, l'un de **Chansons françaises** avec **Véronique Pestel** et son nouveau spectacle « Intérieurs avec vue » et un concert de **musique Classique** Trio Violon, violoncelle, piano.

En espérant que nous pourrions reprendre nos activités habituelles l'an prochain et retrouver les moments de convivialité que sont le vernissage et les rencontres avec les artistes après les concerts



## UNE ANNÉE BIEN TRISTE POUR CHENS'ANIM



Voilà la rentrée de septembre et Chens'anim n'a pas pu organiser ses manifestations habituelles : Vide-Grenier, Fête de la Musique et Fête de la Bière.

Le salon de la Maquette n'aura pas lieu, trop de complications pour la mise en place des exposants avec la distanciation nécessaire et la réception du public.

Nous espérons pouvoir organiser le Concert de Noël, le samedi **19 décembre 2020**.

Des informations seront transmises sur notre page Facebook, par le panneau d'affichage électronique de la commune et par affiches.

Nous organiserons notre Assemblée Générale en octobre ou novembre la date sera annoncée ultérieurement.

Nous regrettons sincèrement de ne pas avoir pu animer notre commune cette année.

Vivement 2021 avec une autre dynamique.

# C MES LOISIRS



Cet été le centre de loisirs de Chens sur Léman a accueilli, 176 enfants et jeunes âgés respectivement de 3 à 11 ans et de 13 à 18 ans. Les enfants ont pu expérimenter, jouer et découvrir de nombreuses activités grâce à l'équipe d'animation et ceux malgré les conditions sanitaires. Les enfants ont également pu bénéficier du nouveau jardin pédagogique et découvrir les joies des arrosages, de l'entretien des plantes et de nourrir les poissons.

Les 10 camps pour les jeunes prévues sous tente en Corse et sur l'ensemble de la Haute-Savoie n'ont pas pu avoir lieu pour des raisons sanitaires.

Les incroyables comestibles ont également été mis en place au début de l'été. Sur la rue du Léman, 3 parterres de fleurs ont été réaménagés par l'association et les services techniques de la commune afin de permettre à l'ensemble des habitants d'entretenir et de cueillir des fruits et légumes en libre-service. Si vous avez bénéficié de cette action ou si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous faire connaître.

La rentrée est synonyme de reprise des activités régulières de l'association pour les enfants, les ados et les adultes (sous réserve des contraintes liées aux protocoles sanitaires).

Cette année l'association propose les activités suivantes : Athlétisme, baby danse, Gym des bambins, Baby Hip-hop, taekwondo, dessin, anglais enfant et adulte, théâtre, danse modern-jazz, danse house hip-hop, basket-ball, couture, photographie, capoeira, zumba, strong, marche, course à pied loisirs, jeux de cartes, sorties séniors, judo, aide aux devoirs, pilate, yoga, stretching postural. Renseignements les mardis et jeudis de 15h à 18h au centre d'animation de Chens-sur-Léman.

Le centre de loisirs accueille vos enfants âgés de 3 à 12 ans le mercredi. Il est ouvert de 7h30 à 18h30 pour un accueil à la demi-journée ou la journée complète. Comme lors des vacances, différentes activités sont proposées aux enfants : des jeux sportifs, des activités manuelles, des grands jeux...

Le centre de loisirs sera également ouvert durant les vacances d'Automne, du 19 octobre au 30 octobre 2020. Les inscriptions seront ouvertes de 15 heures à 18 heures les mardis 29/09, 06/10, et les jeudis 1, 08/10, mais également le samedi 10/10 de 9h30 à 12 heures.

Un séjour Gardaland / Vérone est ouvert aux enfants et jeunes de 11 à 17 ans. Il se déroulera du 19 au 23 octobre et permettra aux enfants et aux jeunes de découvrir la superbe ville de Vérone et de s'amuser au parc d'attractions de Gardaland.

L'espace jeunesse pour les 12-17 ans sera ouvert à partir du mardi 15 septembre, tous les mardis et jeudis de 17h30 à 19h. Ce lieu réservé aux jeunes permet de se rencontrer autour d'un baby-foot, d'un billard, d'une table de ping-pong, de jeux de société, fléchettes... L'espace jeunesse est animé par les animateurs de l'association ; il permet de créer avec les jeunes des programmes d'activités, et de mettre en place différents projets.

Pour l'ensemble de nos activités de 3 à 99 ans, notre secrétaire vous accueille tous les mardis et jeudis de 15h à 18h. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec les différents responsables de secteurs afin de répondre à vos questions plus spécifiques ou pourquoi pas nous proposer des actions ou activités à mettre en place.

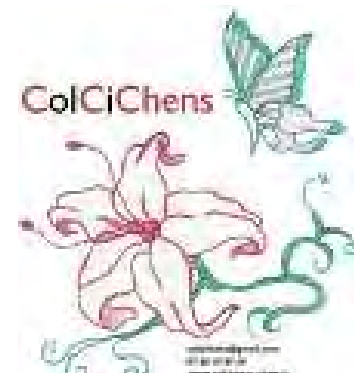


## CONNAISSEZ-VOUS LA CAGETTE DE CHENS ?

La cagette de Chens existe maintenant depuis **2016**. Ce printemps, lors de la période de confinement, nous avons continué, après une petite pause d'observation, notre distribution de produits locaux et en circuit court. Rendre service aux Chensinois et continuer à valoriser le travail de nos producteurs ont été nos objectifs.

Nous avons ainsi doublé le nombre de cagettes préparées avec un petit groupe de bénévoles qui ont assuré chaque semaine sans fléchir et qui continuent encore actuellement.

Même si le nombre de cagettes hebdomadaires a diminué depuis, nous espérons avoir semé une petite graine sur l'importance de ces producteurs qui travaillent dans notre territoire, fournissant de bons produits à coté de chez nous.




---

## LE MONDE CHANGE, ET VOUS ?

A ce propos, l'association ColCiChens propose une formation intitulée "**Piloter une organisation agile**", ouverte à tous. Elle sera animée par l'association "**Instant Z**". Objectif : élargir sa palette de pratiques collectives. Cette formation propose une boîte à outils permettant aux membres d'une organisation de créer et de mettre en oeuvre leur propre gouvernance.

Lieu : à préciser (selon le nombre de participants)

Dates et horaires : le vendredi **4 décembre 2020** de 19h00 à 22h30 et les **5 et 6 décembre 2020** de 8h45 à 17h45

Repas à la charge des stagiaires avec possibilité de manger sur place.

Frais réels : 60 euros par personne

Cotisation à l'association Colcichens de 10 euros annuels.

Pour l'intervenant : participation libre et consciente pour les 20 heures de formation.

Pour en savoir plus : <https://instantz.org/piloter-une-organisation-agile/>

Date limite d'inscription : **15 novembre 2020**.




---

## NOUVELLES DU JARDIN PARTAGE

Cultiver ensemble à Chens un jardin partagé pour mieux se nourrir, préserver notre terre et créer une dynamique citoyenne.

### Troisième année au Jardin Partagé !

C'est avec beaucoup de joie que nous avons retrouvé notre Jardin Partagé à la fin du confinement.

Le déconfinement était aligné aux Saints de Glace, ce qui nous a permis de faire nos plantations à temps. Nous avons planté des tomates, aubergines, courgettes, betteraves, carottes, fenouils, haricots, courges, etc. Nous étions émerveillés devant nos premiers artichauts. Les limaces se sont régalingées avec certains semis. Les ruches vont bien et nous avons eu le plaisir de goûter à la première récolte de miel.

Plus que jamais, ce jardin partagé nous offre une parenthèse de nature et nous y passons de beaux moments ensemble, en jardinant ou tout simplement en profitant de cet endroit autour de petits déjeuners ou pique niques improvisés.

Les personnes intéressées peuvent contacter **ColCiChens** s'ils souhaitent rejoindre le groupe du jardin.





Collecte du mardi **15 Décembre 2020**  
A l'espace associatif de Douvaine de 16 h à 19h30

Nous comptons sur votre présence, et nous nous efforçons de vous réserver le meilleur accueil

**Le Sang sauve des vies peut-être la vôtre un jour**

---

## LE JU-JITSU : UN SPORT, UN ART, UNE CULTURE



Un art martial a but non compétitif, disciple physique, sportive, artistique et culturelle, c'est un sport de loisirs qui s'adresse aux enfants, aux adultes. C'est un loisir de défense qui détend qui relaxe, qui équilibre. Comme dans d'autres disciplines, le Ju-Jitsu a été retenu pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Le travail d'une séance est axé sur une mise en condition physique et technique de base (roulés avants, arrières, brises-chutes, déplacements, l'éthique de la discipline). Les enfants sont progressivement initiés aux techniques, mais, et surtout aux activités physiques généralisées, car de 6 à 12 ans les enfants ont besoin de mouvement, de développement cardio-pulmonaire, d'une gymnastique vertébrale, de renforcer son système musculaire, de parfaire son éducation sensori-motrice et en mettant l'accent sur l'équilibre, l'adresse, la coordination, etc..., tout en respectant la croissance. Il faut signaler que dans la pratique du Ju-Jitsu enfant, comme dans celle adultes, tout acte de brutalité est strictement prohibé. Au bout de quelques mois l'organisme s'adapte, la volonté se fortifie par l'intermédiaire de la concentration mentale. L'enfant découvre alors progressivement ce que nous appelons « la maîtrise de soi ». Dans notre discipline il n'y a pas de compétitions donc pas d'adversaires mais des partenaires, c'est à dire que les pratiquants évoluent sur les plans physique et mental en assurant également l'évolution des autres.

Les cours sont répartis de la façon suivante:

- Enfants débutants et avancés, (à partir de 6 ans) le jeudi de 18h00 à 19h00
- Adultes et ados, (à partir de 11 ans) le mardi et jeudi de 19h00 à 20h30

Deux séances d'essais sont nécessaires pour une compréhension de la discipline.

Pour toutes informations contactez le responsable :  
Luc LEFEBVRE 06 61 45 57 63

# DEPUIS 350 ANS LE CHATEAU DE BEAUREGARD EST DANS LA MÊME FAMILLE

En 1670, le 8 novembre, Isaac et Guillaume de Budé vendent le château et la seigneurie à Gaspard Costa, comte du Villard. Dès ce moment, la famille Costa n'a cessé de posséder le château.

Les Costa, patriciens génois, se sont implantés en Savoie au XVII<sup>e</sup> siècle. Jean-Baptiste Costa, présenté au Duc de Savoie, fut président du Conseil d'Etat et surintendant général des finances. Jean-Baptiste acheta le comté du Villard et la seigneurie de Cernex, et devint le chef d'une lignée qui s'est remarquablement identifiée à sa patrie d'adoption, où, grâce à son dévouement, à ses services et à ses talents, elle a conquis une des premières places, non seulement dans l'aristocratie, mais dans la juste estime du peuple.

Depuis 350 ans, le domaine a été préservé grâce à la transmission de la propriété de génération en génération. Madame la Comtesse Isabelle de Pange née Costa de Saint-Genix de Beauregard, actuelle propriétaire y réside régulièrement avec sa famille qui nous l'espérons conserveront encore de nombreuses années ce domaine qui est une lourde charge.



*" D'azur, à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs-de-lys d'or. "  
L'écu posé sur un aigle de l'Empire.  
Cimier : un soleil d'or.*

Par diplôme de Louis XIV, du 1<sup>er</sup> juillet 1654, Jean-Baptiste obtint la faveur de porter en chef les armoiries pleines de France

Par diplôme impérial du 23 avril 1698, les descendants de Jean-Baptiste ont obtenu de poser leur écu d'armes sur un aigle de l'Empire en souvenir de leur brillante conduite dans la guerre contre les Turcs



***Le château ne se visite pas.  
Visite du parc à certaines périodes.  
Respectez les lieux.***

# Chens'Pratique

Mairie	04.50.94.04.23
www.chens-sur-leman.fr	Fax 04.50.94.25.07
Police Municipale	06.84.50.03.07 07.71.18.59.96
CCAS	06.65.70.53.43
Poste	04.50.94.31.41
Ecole Primaire	04.50.35.43.47
Ecole Maternelle	04.50.94.14.30
Restaurant Scolaire	04.50.82.70.73
Centre de Loisirs	06.87.69.14.97

## INTERCOMMUNALITÉ

Thonon Agglo	04.50.94.27.27
SEMV - Eaux des Moises et Voirons	04.50.72.40.26
Centre de secours de Douvaine	04.50.94.30.64
CIAS Bas Chablais	04.50.85.17.57

## NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Douvaine)	04.50.94.00.09
Police	17
SAMU	15
Pompiers	18
Eaux (urgences) Permanences	06.86.46.06.28
Services administratifs	04.50.72.40.26
EDF (Permanence)	0810.33.30.74
GDF (Permanence)	0810.43.30.74
Allo Service Public	3939
Mission Locale du Chablais	04.50.94.01.41
Maison Paroissiale (Paroisse Saint Jean Baptiste)	04.50.94.01.47
Alpes Léman Taxis	04.50.94.14.77 06.74.53.42.65
ABC Accueil Taxis	06.68.30.29.22

## SANTÉ

ARMINJON Stéphane (généraliste)	04.50.94.74.93
BOISBUNON Elisabeth (kiné)	04.50.94.77.07
POIRIER Béatrice (infirmière)	06.08.76.74.16
□ VERRY Céline (infirmière)	06.08.76.74.16
FRUTIGER Céline (ostéopathe)	06.20.39.80.89
EPINETTE Solène (ostéopathe)	06.58.96.56.42
WEISSE Carolina (psychologue clinicienne)	06.25.75.88.17

BRISSON Laurent (infirmier)	06.52.11.89.77
CHEVALLET Hély (infirmier)	06.20.43.61.93
Cabinet Infirmiers	04.50.94.07.08
DOUCE HEURE ET CENT CIELS	06 21.97.71.55
Soins corporels énergétiques (Annick Titone)	
SHANTI YOGA STUDIO	06.30.39.58.37

## COMMERCES - ARTISANS

Les Fournils du Lac	04.50.85.19.16
Boulangerie	
Le Chensinois	04.50.94.17.55
Bar - Tabac - Presse	
VIVAL (Superette)	04.50.94.08.92
PAULA Coiffure	04.50.35.49.40
Côté Jardin	04.50.94.04.18
FAVRE 4 TP	04.50.94.04.18
L'ATELIER (Fabrice Détraz)	06.50.66.90.98
ALAIN Peinture	06.08.47.20.12
LAUR'EAU (M. Lauro)	06.07.49.48.19
JLSA (Bois de chauffage)	09.51.91.36.35 06.24.17.64.34
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.18.67
Laurent	06.36.28.66.59
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.04.71
Serge et René	
Pêcherie COLLET Gilles	04.50.94.30.10
Caveau de dégustation	04.50.35.29.01
SAS Fichard (Crépy, vins de Savoie)	
Le Club des Copains	04.50.94.37.62
Pension canine	
Angelo PETRINO	06.12.32.87.87
Dépannage, installation, rénovation, aménagement	

## RESTAURANTS

Restaurant du Port	04.50.94.28.19
Restaurant Côté Lac	04.50.94.04.16
Restaurant L'Escale	04.50.35.42.22
Auberge de la Devinière	04.50.94.04.19

**Pour le prochain numéro :**  
**dernier délai pour l'envoi de vos publications :**  
**5 DÉCEMBRE 2020**

**chensinfos@gmail.com**